

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Rétablissement du système de recherche en santé : Renforcer le système canadien de recherche en santé après la pandémie de COVID-19

Avril 2024

Une note de breffage de la SRC

La pandémie de COVID-19 a mis à rude épreuve les systèmes de recherche en santé. Bien que des recherches et l'utilisation des données probantes résultantes aient été effectuées rapidement pour l'atténuer, la pandémie a révélé certaines lacunes et inefficacités du système de recherche en santé. Le Groupe de travail de la Société royale du Canada sur le rétablissement du système de recherche en santé, les Instituts de recherche en santé du Canada, Health Research BC et le Programme d'application des connaissances de l'Hôpital St. Michael-Unity Health Toronto se sont associés pour formuler des recommandations concrètes que divers organismes pourraient mettre en œuvre, individuellement et collectivement, pour renforcer à court, à moyen et à long terme le système canadien de recherche en santé. Ces recommandations ont été élaborées à partir de séances d'échange de connaissances et de sondages auxquels ont participé, d'août 2022 à octobre 2023, des personnes en provenant de pays du G7, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Les participants comprenaient des dirigeants d'organismes de financement de la recherche en santé, des dirigeants d'instituts de recherche, des responsables des politiques de santé, de santé publique et d'aide sociale, des chercheurs et des membres du public.

Les 12 recommandations, qui représentent des opportunités pour une série d'organisations individuellement et collectivement, ont été classées selon les quatre fonctions du cadre de l'Organisation mondiale de la santé pour les systèmes de recherche en santé et sont les suivantes :

Gouvernance/intendance :

1. Définir la logistique de recherche dans le cadre de la préparation aux situations d'urgence afin de rationaliser les activités de recherche lors des futures pandémies.
2. Intégrer l'équité et l'inclusion dans tous les processus de recherche.
3. Mettre en place des processus rationalisés, inclusifs et rigoureux pour la préparation des demandes de subventions (p. ex. par les instituts de recherche) et leur examen (p. ex. par les bailleurs de fonds).
4. Créer une infrastructure de mobilisation des connaissances pour soutenir la production et l'utilisation de données probantes.
5. Coordonner les efforts de recherche entre les entités locales, provinciales, nationales et internationales.

Financement :

6. Repenser le financement de la recherche en santé.

Renforcement des capacités :

7. Investir dans des possibilités de formation continue sur l'équité, la diversité et la lutte contre le racisme.
8. Soutenir le développement de la carrière des chercheurs tout au long de leur parcours professionnel.
9. Aider les chercheurs en début de carrière à s'établir.

Production et utilisation de la recherche :

10. Renforcer la recherche sur la santé des Autochtones et éliminer les obstacles systémiques à sa réalisation.
11. Élaborer des mécanismes permettant de produire des recherches novatrices.
12. Améliorer l'utilisation de la recherche dans l'ensemble de l'écosystème de la recherche en santé.

Globalement, ces recommandations représentent douze orientations concrètes qui devraient être prises dans la foulée de la pandémie pour faire progresser le système de la recherche en santé au Canada et ainsi renforcer nos réseaux de santé et mieux intégrer la santé dans l'ensemble de nos politiques.